



A ce jour, notre régime spécial est excédentaire de plus de 204 Millions d'€. Si rien n'est fait, les excédents cumulés atteindront 529 Millions d'€ en 2015.

C'est l'information délivrée lors du Conseil d'Administration de la CAMIEG du 14 avril 2011.

Lors de cette séance, la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC n'ont fait aucune intervention. Elles ont simplement exprimé « un souhait » : celui de rencontrer les employeurs ...

Mais depuis des mois ceux-ci refusent d'ouvrir la négociation.

Conséquence : la situation reste au point mort.

Pour FO Énergie et Mines, le mutisme des uns, et le manque d'initiative, voire de combativité des autres ne peut que desservir les assurés sociaux.

Cette situation rocambolesque et stagnante ne fait qu'accroître les difficultés des agents qui attendent avec impatience des améliorations de remboursement. Ce besoin est bien souvent rendu vital face à la baisse du pouvoir d'achat et même à une certaine précarité dans la maladie...

Pour FO Énergie et Mines, la redistribution de 15 M€ aux bénéficiaires est un minimum. Avec la détermination de l'ensemble des partenaires sociaux, les excédents financiers permettraient d'aller bien au-delà. Nous exigeons :

- Une ouverture immédiate de négociation avec les employeurs.
- Une redistribution immédiate aux agents actifs et retraités avec des améliorations importantes de remboursement.
- La mise en commun des réserves des comptes actifs et retraités afin de pérenniser le système.

Cette dernière proposition, facile à mettre en œuvre rapidement, libérerait le champ de négociation aux seules améliorations de remboursements.

Rien ne s'y oppose, sauf des choix politiques et/ou stratégiques que chacun aura à assumer devant les assurés sociaux. Les moyens financiers existent.

L'équipe FO Énergie et Mines met toute son énergie et sa combativité afin que les excédents de la CAMIEG profitent aux agents qui cotisent !